



COMITÉ TECHNIQUE DE LA DILT DU 24 NOVEMBRE 2017

DÉCLARATION LIMINAIRE CFDT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre du Comité Technique de la DILT.

Pour la **CFDT**, le bilan social est très clair :

Les effectifs sont âgés et vieillissants sans aucunes visions sur la pérennisation des missions diverses et variées qui incombent à la DILT. L'avenir de ses services apparaît extrêmement opaque pour la **CFDT**. Depuis maintenant plusieurs instances avec votre prédécesseur, Monsieur le Président, nous n'avons obtenu aucun engagement municipal quant à la défense des services offerts par la DILT aux autres directions. Alors bien évidemment, l'alibi de la déprécarisation apparaît comme le leitmotiv à toutes nos questions sur le manque d'effectifs chroniques occasionné dès à présent et à l'avenir par les nombreux départs à la retraites ainsi que les nombreux reclassements médicaux dont la cause est principalement l'usure professionnelle générée depuis des décennies sur des personnels de plus en plus âgés.

Alors, Monsieur le président, que devient l'accord âge et génération et l'accord santé, sécurité signés par la municipalité et la **CFDT** ?

De plus, aujourd'hui encore, de trop nombreuses difficultés apparaissent aux agents lorsqu'ils tentent de contacter leurs UGD certainement débordées par le nombre d'agents à gérer:

Les appels téléphoniques n'obtiennent pas de réponses et quand ils ont enfin une interlocutrice l'agacement dans le ton employé à leur égard est constaté et nous est remonté. Pourtant, les UGD ont une mission de renseignements et de relais d'informations auprès de ces personnels qui sont le plus souvent pour des questions d'urgences personnelles ou sur des questions concernant leur salaire. Car là aussi, de nombreuses complexités sont à remarquer voir des erreurs de saisies sur les feuilles de paies difficilement compréhensibles pour les personnels. Lorsqu'une erreur occasionnant une baisse conséquente est à déplorer l'agent est en extrême difficulté financière tout en sachant que leur salaire est bien loin d'être conséquent. Cet agent doit persévérer au téléphone pour obtenir l'écoute, la réponse et la solution dont il peut disposer. Aussi, des agents ayant des préconisations médicales de la médecine préventive subissent des pressions hiérarchiques afin que celles-ci ne soient pas appliquées.

Le bilan social pour la **CFDT** est celui-ci et n'est que la réalité celle du terrain, celle qui vous est sciemment occultée.

L'ensemble de ces sujets pour la **CFDT** méritent une rapide et extrême réflexion et des solutions, tous les agents femmes et hommes, toutes catégories confondues quel que soit leur état physique et quel que soit leurs fonctions sont égaux et doivent être respectés avec tous les moyens nécessaires en effectifs, l'attention et le respect qu'ils méritent en toute légitimité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la **CFDT** est et restera particulièrement attentive et veillera à ce que l'ensemble des questions concernant les effectifs, l'information, la prise en compte de l'âge, des préconisations médicales soient bien appliqués dans la légitimité et l'impartialité.

Merci pour votre attention.



**ADHERER A LA CFDT,
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE**

Syndicat CFDT INTERCO des Services Publics Parisiens, 19 rue du Renard 75004 PARIS

☎ 01 49 96 68 10

E-mail : spp.cfdt@paris.fr

Web : cfdtintercospp.fr

